

Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 1</i>)	
Modification et information	Septembre 2011	Modification et information	Juin 2012
Avant-propos et échéances	Décembre 2010	Avant-propos et échéances	Décembre 2012
Introduction	Décembre 2011	Introduction	Décembre 2012
Notes générales 5 à 8	Oct. 2011	Notes générales 5 à 8	Déc. 2012
Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)		Faux titre et Dépôt légal (<i>Vol. 2</i>)	

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
Général	—	—	—	—	La mise à jour a permis d'améliorer la mise en page et de corriger les coquilles.
1	i et ii	Déc. 2011	i et ii	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	15 et 16	Déc. 2009 Déc. 2011	15 et 16	Déc. 2011 Déc. 2012	Section 1.11 « Inscriptions » : précision sur l'emploi des majuscules et des minuscules et correction de la référence au tableau 5.4–8.
	19	Déc. 2007	19	Déc. 2012	Section 1.13.5 « Dispositions complémentaires » : ajout de l'obligation de masquer les destinations non accessibles. Section 1.14 « Matériaux des panneaux et des repères visuels » : remplacement du terme « sous impact » par « en cas d'impact ».
2	i à v	Déc. 2011	i à v	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	25 et 26	Déc. 2011	25 et 26	Déc. 2012	Section 2.20 « Exemption d'arrêt à un passage à niveau » : ajout d'une précision sur les passages à niveau où le panneau P-180 peut être installé. Sections 2.21 « Limitation de poids aux charges légales » et 2.22 « Limitation de poids » : remplacement de terme « viaduc » par « pont d'étagement » pour la version française seulement.
3	i à vi	Déc. 2011	i à vi	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	Déc. 2010	1 et 2	Déc. 2012	Section 3.2 « Références » : actualisation des références.

Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du Tome V – Signalisation routière

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3					Section 3.4 « Localisation des panneaux de danger » : actualisation du contenu du tableau 3.4-1.
	13 et 14	Déc. 2004 Déc. 2009	13 et 14	Déc. 2012	Section 3.18.3 « Routes convergentes » : nouvelle section introduisant un nouveau panneau D-140-3.
	21 et 22	Déc. 2010	21 et 22	Déc. 2010 Déc. 2012	Section 3.34.1 « Conditions justifiant l'installation des panneaux de passage » : ajout de précisions sur la distance de visibilité nécessaire à un passage pour véhicules hors route.
	27 et 28	Déc. 2011	27 et 28	Déc. 2011 Déc. 2012	Section 3.34.10 « Passage pour activités sportives » : correction de la référence au dessin normalisé.
	31 et 32	Déc. 2008	31 et 32	Déc. 2008 Déc. 2012	Section 3.44.2 « Présence d'un dos d'âne allongé ou d'un coussin » : modification du titre de la section et introduction de la notion de coussin.
	DN 001 à DN 002B	Déc. 2005 Déc. 2007	DN 001 à DN 002B	Déc. 2005 Déc. 2012	DN 002A et DN 002B : ajout de la distance minimale à respecter entre la ligne d'arrêt et la croix de Saint-André.
	DN 027 et DN 028	Déc. 2008	DN 027 et DN 028	Déc. 2012	DN 027 : correction du visuel du panneau D-170-11 signalant une chaussée séparée par un terre-plein large. DN 028 : introduction de la notion de coussin.
4	i à vi	Déc. 2011	i à vii	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	7 et 8.1	Déc. 2007	7 et 8.1	Déc. 2007 Déc. 2012	Section 4.5.4 « Fusée éclairante » : retrait du contenu de cette section.
	15 et 16	Déc. 2006 Déc. 2011	15.1 à 16	Déc. 2012	Section 4.14.11 « Évènement » : nouvelle section introduisant le panneau T-50-12. Section 4.14.12 « Incident » : nouvelle section introduisant le panneau T-50-13. Section 4.15 « Signal avancé du signaleur » : remplacement du terme « fanions » par « drapeaux » et ajout de précisions quant à l'usage exclusif des drapeaux. Section 4.16 « Limite de vitesse » : ajout de précisions sur la distance d'installation du panneau T-70-2 et ajout d'une note au tableau 4.16-1.



Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	25 à 30.3	Déc. 2004 Déc. 2005 Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2009	25 à 30.3	Déc. 2004 Déc. 2005 Déc. 2007 Déc. 2009 Déc. 2012	Section 4.32 « Durée des travaux » : ajout de l'obligation d'installer le panneau T-210 lorsque les travaux s'échelonnent sur une période de trois mois et plus. Section 4.34.3 « Panneau du signaleur » : remplacement du terme « fanion » par « drapeau ». Section 4.35 « Feux de circulation pour travaux » : introduction du modèle de feux de circulation pour travaux sur potence et ajout d'une précision sur les modèles de feux de circulation pour travaux illustrés à la figure 4.35-1. Section 4.37.2 « Utilisation » : ajout de la restriction de l'utilisation d'une seule flèche de signalisation sur les véhicules.
	37 à 40	Déc. 2004 Déc. 2008	37 à 40	Déc. 2012	Section 4.42.7 « Utilisation du panneau « Surveillance routière » : nouvelle section sur la surveillance de la limite de vitesse temporaire à proximité d'une aire de travail avec l'ajout du panneau T-I-413-1 et des figures 4.42-2 et 4.42-3. Section 4.44 « Masquage des panneaux » : ajout de précisions sur le masquage des panneaux et actualisation de la figure 4.44-1. Section 4.44.1 « Masquage des panneaux d'indication en supersignalisation » : nouvelle section.
	41 et 42	Déc. 2004 Déc. 2007	41 et 42	Déc. 2012	Annexe A « Signaux du signaleur » : remplacement du terme « fanion » par « drapeau ». Annexe B « Dispositifs de signalisation pour les travaux » : actualisation du contenu de l'annexe : – retrait de la fusée éclairante; – ajout du feu de circulation pour travaux installé sur potence.
	47 et 48	Déc. 2010 Déc. 2011	47 et 48	Déc. 2011 Déc. 2012	– ajout du feu de circulation pour travaux installé sur potence.
	TLD i à TLD vii	Déc. 2010	TLD i à TLD vii	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	TLD 005 à TLD 008	Déc. 2005 Déc. 2009	TLD 005 à TLD 008	Déc. 2009 Déc. 2012	TLD 005 et TLD 007 : remplacement du terme « fanion » par « drapeau ». TLD 008 : ajustement des notes applicables aux panneaux.



Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
4	TLD 013 à TLD 016	Déc. 2005	TLD 013 à TLD 016	Déc. 2005 Déc. 2012	TLD 013, TLD 014 et TLD 015 : remplacement du terme « fanion » par « drapeau ».
	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2010	TLDU i à TLDU vii	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	TLDU 005 et TLDU 006	Déc. 2005	TLDU 005 et TLDU 006	Déc. 2005 Déc. 2012	TLDU 005 : remplacement du terme « fanion » par « drapeau ».
5	i à ix	Déc. 2011	i à x	Déc. 2012	Actualisation de la table des matières.
	19 à 24	Déc. 2010 Déc. 2011	19 à 24.2	Déc. 2010 Déc. 2012	Section 5.4.3.4 « Tarification du péage » : – remplacement du terme « équipement routier » par « infrastructure routière »; – introduction des mentions « avec transpondeur » et « sans transpondeur » dans les critères d'utilisation; – modification du panneau I-422-1; – ajout du panneau I-422-2; – introduction du panneau I-422-3 et des critères d'utilisation de la mention « sans transpondeur : + X \$ »; – actualisation de la mise en page.
	31 et 32	Déc. 2007	31 et 32	Déc. 2007 Déc. 2012	Section 5.4.4.1 « Éléments figurant sur le panneau » : remplacement du terme « équipement routier » par « infrastructure routière » et actualisation de la figure 5.4–6c.
	43 à 45.1	Déc. 2009 Déc. 2011	43 à 45.1	Déc. 2011 Déc. 2012	Section 5.5.13.1 « Élément hydrographique » : ajout des canaux dans la liste des éléments hydrographiques à signaler et du panneau I-210-6, et actualisation du visuel du panneau I-210-5.
	55 et 56	Déc. 2009 Déc. 2011	55 et 56	Déc. 2009 Déc. 2012	Section 5.6.7 « Autres équipements municipaux » : ajout du panneau I-370-17 « Patinoire extérieure » et retrait du statut réglementaire du regroupement de la signalisation sur un même panneau comme présenté à la figure 5.6–1.
	61.1 à 62	Déc. 2010 Déc. 2011	61.1 à 62	Déc. 2012	Section 5.7.12 « Surveillance routière » : – ajout des visuels des panneaux de surveillance routière I-413-4 « Vitesse – Feu rouge » et I-413-5 « Secteur – Vitesse »;



Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	65 à 68	Déc. 2011	65 à 68	Déc. 2012	<ul style="list-style-type: none"> – ajustement des règles d’installation des panneaux de surveillance routière en relation avec les nouveaux panneaux; – ajout du statut réglementaire aux règles d’installation des panneaux de surveillance routière; – ajout de la référence aux dessins normalisés; – actualisation de la mise en page. <p>Section 5.7.14 « Péage » : remplacement du terme « équipement routier » par « infrastructure routière » et actualisation de la figure 5.7–1.</p> <p>Section 5.7.16 « Plantation d’arbres » : nouvelle section introduisant le panneau I-386.</p> <p>Section 5.7.17 « Altitude » : nouvelle section introduisant le panneau I-261.</p> <p>Section 5.8.1.1 « Parcs routiers », sous-section A. « Halte routière » : amélioration du visuel du panneau I-420-3 « Halte municipale ».</p> <p>Section 5.8.1.1 « Parcs routiers », sous-section E. « Village-relais » :</p> <ul style="list-style-type: none"> – actualisation des organismes de reconnaissance des villages-relais; – ajout des règles de signalisation et d’acheminement vers un village-relais sur les voies cyclables; – introduction des panneaux I-620-2 (voie cyclable) et I-620-3 (voie cyclable). <p>Section 5.8.1.2 « Réserves, parcs et refuges fauniques », sous-section B « Réserve écologique » : actualisation de la mise en page et modification des visuels des panneaux I-465-1 à I-465 5 (ajout du logo).</p> <p>Section 5.8.2.4 « Installation », sous-section B. « Nombre maximal de panneaux » : actualisation des renseignements sur la signalisation de groupe et la sélection des équipements touristiques privés.</p> <p>Section 5.8.2.5 « Attractions majeures » : le critère de fréquentation annuelle de la région touristique des Cantons-de-l’Est passe de 70 000 à 40 000 visiteurs.</p>
	81 à 86	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2010 Déc. 2011	81 à 86	Déc. 2007 Déc. 2008 Déc. 2012	



Mise à jour n° 91 de la collection Normes – Ouvrages routiers

Décembre 2012

19^e mise à jour du *Tome V – Signalisation routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
5	89 et 90	Déc. 2007 Déc. 2011	89 et 90	Déc. 2011 Déc. 2012	Sections 5.9.1 « Critères d'admissibilité », sous-section C. « Nombre maximal d'établissements signalisés » : retrait du critère de qualité dans la grille d'évaluation des restaurant.
	99 à 102	Déc. 2008 Déc. 2011	99 à 102	Déc. 2008 Déc. 2011 Déc. 2012	Annexe A « Pictogrammes de signalisation d'équipements touristiques privés » : modification des noms des pictogrammes : – « Casino » devient « Casino ou salon de jeux » ; – « Centre des congrès » devient « Centre de congrès, de foires ou d'exposition » ; – « Théâtre d'été » devient « Théâtre d'été ou salle de spectacles ».
	—	—	DN 087 à DN 093	Déc. 2012	DN 087 à DN 093 : nouveaux dessins normalisés relatifs à l'introduction de la surveillance routière au <i>Tome V – Signalisation routière</i> .
6	i à v 9 et 10	Déc. 2011 Déc. 2011	i à v 9 et 10	Déc. 2012 Déc. 2011 Déc. 2012	Actualisation de la table des matières. Section 6.11.2 « Flèches de sélection de voies » : ajout de précisions sur l'installation des flèches de sélection de voies et correction d'une référence aux dessins normalisés en conformité avec la version anglaise. Section 6.11.4 « Zones d'arrêt d'autobus » : actualisation de la référence.
	13	Déc. 2011	13 et 14	Déc. 2012	Section 6.11.13 « Dos d'âne allongé ou coussin » : modification du titre de la section et introduction du principe de marquage des coussins.
	23	Déc. 2008	23	Déc. 2012	Annexe H « Dos d'âne allongé ou coussin » : modification du titre de l'annexe et introduction du principe de marquage des coussins.
	i à iv 25 et 26	Déc. 2011 Déc. 2007	i à iv 25 et 26	Déc. 2012 Déc. 2007 Déc. 2012	Actualisation de la table des matières. Section 7.11.9 « Signalisation des services commerciaux » : ajout de la référence à la section 5.8.1.1 « Parcs routiers », E. « Village-relais » du chapitre 5 « Indication » pour la signalisation et l'acheminement d'un village-relais sur une voie cyclable.